

## RESIDENCES D'ARTISTES EN MILIEU SCOLAIRE

### ANALYSE DES PRATIQUES ET PROPOSITIONS POUR UNE PHASE D'EXPERIMENTATION AU LUXEMBOURG

FONDATION SOMMER  
JUN 2023



Photos du projet de résidence d'artistes, « Danseurs à l'école », du Lycée Vauban, avec les compagnies Corps in situ et AWA - As We Are, soutenu par la Fondation Sommer en 2022.

« Nous avons eu tellement d'émotions avec les élèves et les retours étaient exceptionnels. Ils se sont autorisés à explorer de nouveaux univers, à croire en leurs capacités au point de monter sur scène et ont mesuré le goût de l'effort... »  
« C'est très précieux pour nous d'avoir vu nos élèves avec le sourire, de les voir s'épanouir et s'enrichir ainsi ». Caroline Jeudy et Emmanuel Hillard, respectivement professeur de danse et proviseur-adjoint au lycée Vauban.

## PREAMBULE

Ce travail de documentation en vue de la mise en place d'actions a été démarré par la Fondation Sommer en amont d'une rencontre qu'elle a organisée en mars 2023 sur le thème des résidences d'artistes en milieu scolaire avec des acteurs culturels et éducatifs du pays afin de cerner des bonnes pratiques, des attentes et des démarches inspirantes sur le sujet. Il a été poursuivi lors de la rencontre avec la direction du Service de Coordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques et technologiques (SCRIPT) avec le constat de l'intérêt commun porté à cette question. Enfin, plusieurs échanges ont eu lieu par la suite avec des institutions luxembourgeoises intéressées par ce dispositif et qui pourraient être tentées de l'expérimenter, notamment avec le soutien de la Fondation Sommer.

Ce rapport a vertu à saisir un ensemble de données et d'enjeux susceptibles d'éclairer la réflexion sur la manière dont un tel dispositif pourrait être envisagé au Grand-Duché de Luxembourg. Il n'a en aucun cas un statut de recherche universitaire et ne prétend pas à l'exhaustivité.

## SOMMAIRE

<b>Introduction</b>	3.
<b>1. Cadre conceptuel</b>	4.
1.1. Définition	4.
1.2. Les clefs de la réussite	6.
1.3. Des variantes opérationnelles	7.
1.4. Les enjeux fondamentaux	9.
<b>2. Les cadres nationaux de mise en oeuvre</b>	11.
2.1. Les acteurs de l'EAC en France	11.
2.2. Les acteurs de l'EAC en Allemagne	12.
2.3. Les acteurs de l'EAC en Belgique	13.
<b>3. Éléments pour la mise en œuvre de RAMS au Luxembourg</b>	14.
3.1. Partage d'expériences	14.
3.2. Les enseignements	15.
3.3. Des projets de RAMS soutenus par la Fondation Sommer	17.
3.4. Propositions de la Fondation pour une phase d'expérimentation	18.

## INTRODUCTION

### Rappel de l'intérêt de la Fondation Sommer pour la thématique

La Fondation Sommer a pour objectif l'empowerment des enfants et des jeunes à travers les arts et la culture. Elle est mue par l'idée que faciliter l'accès aux arts et à leurs pratiques peut contribuer au développement des enfants et des jeunes. Il s'agit de leur permettre d'avoir plus confiance en eux, d'accroître leurs capacités d'expression et de définir leur propre place dans la société. Par une relation plus concrète et expérimentale de la culture, nous cherchons à renforcer leur individuation et leur sociabilité.

La Fondation œuvre en ce sens depuis sa création en 2016. Elle soutient des projets émanant d'artistes, d'institutions culturelles, éducatives ou d'associations dont le but est que les enfants et les jeunes expérimentent davantage le processus de création artistique. Elle met aussi en œuvre des initiatives de plus grande envergure qui, au-delà du programme avec les jeunes, visent au renforcement des capacités des acteurs culturels eux-mêmes<sup>1</sup>.

En agissant sur ces deux axes, nous cherchons à ce que les acteurs du monde culturel soient davantage en capacité de proposer des actions envers les jeunes - notamment ceux qui sont le plus éloignés des arts - et que la communauté éducative intègre davantage la culture dans ses ambitions pédagogiques.

Notre démarche correspond au rôle de moteur dans l'écosystème culturel, éducatif et social que nous voulons jouer. Nous voulons en effet donner des impulsions qui puissent entraîner du changement, ce dernier venant ensuite directement des acteurs impliqués.

Depuis 2022, la Fondation s'investit plus dans un travail de réflexion et d'échanges avec une pluralité d'acteurs dans une optique de coopération et de co-construction. De ces rencontres est ressortie une certaine envie de faire évoluer la situation en matière d'éducation artistique et culturelle qui était une préoccupation forte de notre fondateur, Pierre Brahms.

Pour rappel, l'éducation artistique et culturelle (EAC) s'entend comme suit :

« **Les trois axes pédagogiques** définis dans la feuille de route de Lisbonne correspondent aux trois piliers de l'EAC tels qu'ils sont définis dans les textes conjoints Culture / Éducation en France depuis 1983. Ils correspondent à trois expériences de l'art et de la culture, dont la combinaison est la « marque de fabrique » de l'EAC : **expérience esthétique** (vécue dans le contact avec les œuvres), **expérience artistique** (vécue dans la création d'une œuvre, d'une forme, avec son langage spécifique), **expérience culturelle et réflexive** (vécue dans la prise de distance critique, le retour sur expérience, la mise en relation avec d'autres champs de la culture et des savoirs). **En ce sens, l'EAC permet de combiner trois grands modes historiques de transmission culturelle : par le contact, par les pratiques et par les références et savoirs.** Ces modes sont, en France, traditionnellement dissociés en trois champs d'intervention publique : culture, éducation populaire et animation socioculturelle, éducation. À cet égard, on peut considérer que l'EAC retisse des liens entre des sphères séparées par l'histoire institutionnelle. » - Marie-Christine Bordeaux, « Définition, historique et évolution de l'éducation artistique », *Juris Art etc., Dossier éducation artistique et culturelle*, n° 33, 2016, p. 19-21.

Comme nous le verrons plus loin, il s'agit d'un chantier de grande ampleur et qui doit se concevoir sur le long terme ; nous pensons que nous pouvons contribuer à le faire avancer grâce aux spécificités d'action de la Fondation. En effet nous sommes en capacité, d'une part, de soutenir financièrement des projets pilotes et, d'autre part, de produire un travail d'observation, d'analyse et de conceptualisation. Au regard de cette ambition, nous avons retenu le dispositif des résidences d'artistes en milieu scolaire que nous désignerons plus loin sous le sigle de RAMS.

Il s'agit d'une pratique d'EAC certes particulière et ambitieuse mais dont la plus-value est bien plus impactante que les ateliers artistiques ponctuels que nous avons eu l'occasion de soutenir jusqu'ici. Si la mise en place d'une RAMS est exigeante, il nous semble que c'est un bon outil pour tester les dispositions des artistes et de la communauté éducative à s'emparer de l'enjeu de l'EAC.

---

<sup>1</sup> Le projet « Temple », développé par le CAPE – Centre des Arts Pluriels de Ettelbruck – en coopération étroite avec la Fondation Sommer et notamment son fondateur, Pierre Brahms, était un opéra contemporain créé par et avec des jeunes entre 2019 et 2021. Il comprenait une forte dimension participative et recouvrait plusieurs formes artistiques. Il a été encadré par une pédagogue de théâtre. La pertinence du projet du point de vue de l'empowerment des jeunes a convaincu le Conseil d'Administration du CAPE de l'utilité d'un poste en médiation culturelle pour mieux travailler avec les publics de l'institution culturelle. La création du poste s'est faite avec le soutien financier de la Fondation Sommer.

Nous disposons à ce jour d'un nombre assez élevé d'expériences bien évaluées dans les trois pays frontaliers du Luxembourg qui ont donné lieu à des dispositifs codifiés et à des guides de bonnes pratiques. Certaines vont être présentées dans ce rapport afin d'éclairer les points saillants à connaître avant la mise en œuvre d'une RAMS. Des variantes peuvent exister d'un contexte national à un autre ou d'une région à une autre en fonction des cultures en matière de politiques publiques, mais elles répondent à des grands principes communs. Nous avons aussi collecté des témoignages et propositions d'acteurs culturels et éducatifs du pays qui montrent leurs velléités de s'engager sur cette voie.

Dès lors, rien a priori n'indiquerait que les RAMS ne pourraient être mises en œuvre au Luxembourg à une grande échelle.

Nous nous proposons donc dans ce document de présenter une analyse de ce qui se fait dans d'autres pays, d'étudier les actions existantes ou s'en approchant au Luxembourg, pour enfin élaborer des pistes d'expérimentation au Grand-Duché qui pourraient bénéficier du soutien de la Fondation.

## 1. Cadre conceptuel

La résidence d'artistes en milieu scolaire est donc une forme de résidence d'artistes qui répond à une mission d'éducation culturelle et artistique. Elle reprend les caractéristiques fondamentales d'une résidence d'artiste, à savoir un temps donné dans un lieu donné à un artiste qui peut se consacrer pleinement à son travail. Ce dernier peut être de différente nature : de recherche, d'expérimentation, de création ou de diffusion. La RAMS revêt la spécificité de comprendre en plus une partie d'échanges et/ou de création avec les élèves. Dans ce document nous nous référons essentiellement à la RAMS telle que définie dans la circulaire française du 5 mars 2010 :

### 1.1. Définition

« La Résidence met en œuvre trois démarches fondamentales de l'éducation artistique et culturelle : la **rencontre** avec une œuvre par la découverte d'un processus de création, la **pratique** artistique, la pratique culturelle à travers la mise en relation avec les différents champs du savoir, et la **construction** d'un jugement esthétique. Elle incite également à la découverte et à la fréquentation des lieux de création et de diffusion artistique ».

#### - Les caractéristiques principales sont les suivantes :

- **Le ou les artistes installent leur atelier dans un établissement scolaire**, du fondamental ou du secondaire
- **Toutes les formes d'expressions artistiques** peuvent être envisagées
- Il peut s'agir d'un travail de **recherche, de création, de production ou de formation**
- Il est prévu que **70% du temps soit consacré à la création** et 30% à la médiation avec les élèves.
- La résidence doit s'inscrire dans **une certaine durée**
- Elle doit permettre **une appropriation du projet par différents enseignants et disciplines** au sein de l'établissement
- Elle s'inscrit dans un **environnement pluriel**, composé de l'artiste, des élèves, des enseignants, des assistants éducatifs et des parents.

Dans le guide des bonnes pratiques de l'Académie de Rennes, de mars 2021, s'ajoute à ces éléments une dimension territoriale à travers un partenariat avec une structure culturelle locale :

- La RAMS peut permettre de développer **l'ancrage territorial** de l'établissement scolaire par la rencontre avec l'institution culturelle et pour celle-ci il s'agit, à travers un travail de médiation, de faire évoluer son projet artistique ou culturel en restant proche des préoccupations de la jeunesse actuelle.

- **Les objectifs recherchés**

→ En 2011, dans le cadre du projet cARTable d'Europe<sup>2</sup>, il est apparu qu'une RAMS doit nécessairement être soutenue par le politique tant sa finalité est d'ampleur sociétale. Pour la Fédération Wallonie Bruxelles - sur la base d'un décret sur le renforcement des collaborations entre la culture et l'enseignement en date du 24 mars 2006 -, les objectifs d'une RAMS sont énoncés comme tels.

- **Initier** les enfants à l'art et à la culture à travers la découverte d'un univers artistique, la démarche de création d'un artiste, un processus de création et/ou d'expression
- **Générer** une relation complice et des apports mutuels entre les enfants et l'artiste
- **Mettre en relation** la pratique artistique et culturelle avec les autres champs du savoir
- **Offrir une alternative** aux formes traditionnelles d'apprentissage en stimulant les facultés sensorielles, la curiosité, l'imagination, la créativité, l'expression
- **Développer** le jugement esthétique de l'élève et valoriser le potentiel créatif et expressif des enfants.

Il s'agit donc **d'un dispositif novateur dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle** qui doit faire évoluer les pratiques au sein de l'école.

Le programme Klaus – Kunstlabore an und mit Schulen- du réseau du Kunstlabore en Allemagne<sup>3</sup> nous montre qu'il s'agit d'un espace-temps qui permet « l'expérimentation, les essais et le bricolage » et qui offre une atmosphère inspirante par la visibilité des œuvres ébauchées et créées avec les artistes. Les élèves doivent sortir de leur zone de confort et travailler avec la nouveauté et l'inconnu. Comme le focus est mis davantage sur le processus que sur le résultat, on peut développer une « culture positive de l'erreur » qui est source d'apprentissage. C'est le même constat dans le programme Max à Berlin<sup>4</sup> qui souligne l'importance de créer un nouveau champ des possibles.

« Je vis l'art de manière très positive, je trouve cela très cool et j'y trouve du plaisir. Il n'y a pas de bonne ou de mauvaise façon de faire ». « Quand je sors d'ici, ça me redonne des forces. Je les puise dans la bonne humeur. La bonne force vient du fait que c'est différent de l'enseignement normal. J'ai l'impression d'en savoir plus après l'atelier ». Témoignages d'élèves du programme.

L'innovation porte aussi sur le fait qu'une RAMS est intrinsèquement liée à l'idée de communauté éducative au sein de laquelle la frontière entre apprenants et enseignants s'estompe. En effet, tous les acteurs de l'initiative sont parties prenantes d'un processus dans lequel chacun découvre, s'enrichit et évolue pour et par la résidence d'artistes en milieu scolaire. Cela implique donc que les intervenants fassent preuve d'une certaine flexibilité. Dans tous les cas, des phases de test sont essentielles.

L'évaluation d'une expérimentation en Belgique pendant l'année scolaire 2016-2017<sup>5</sup> a mis en exergue des effets inattendus du dispositif. Les enseignants comme les artistes s'attendaient essentiellement à une croissance de la créativité de la part des élèves. Or, ce que les premiers ont noté c'est surtout des résultats de l'ordre de l'affectif, autour des notions de plaisir et de développement personnel. Quant aux artistes, ils ont été sensibles à leur impact sur la confiance en soi et l'augmentation des capacités émotionnelles des élèves. Dans ce contexte, les artistes se sont avérés mieux à même de s'adapter aux effets de la résidence par rapport aux attendus mais ce fut évidemment une expérience très enrichissante pour les enseignants également.

<sup>2</sup> Démarche commune d'évaluation de l'éducation artistique et culturelle à travers les RAMS, entre Lyon en France et la Louvière en Belgique.

<sup>3</sup> « Klaus fragt nach. Einblick in die wissenschaftliche Begleitforschung des Artists-in-Residence-Programms Klaus, Kunstlabore, pp. 1-33.

<sup>4</sup> Max – Artists in Residence an Grundschulen – Warum wir unbedingt Künstlerinnen und Künstler and Grundschulen brauchen, Stiftung Brandenburger Tor, Die Kulturstiftung der Berliner Sparkasse, Einblicke 2018/2019.

<sup>5</sup> In Résidences d'artistes à l'école en 2016-2027. Les carnets d'observation artistes-enseignants : analyse, coordination par I. Paindavoine, A-R. Gillard et M. Guérin

Si les RAMS font partie aujourd'hui des dispositifs d'EAC, c'est à la suite des leçons tirées de nombreuses expériences.

## 1.2. Les clefs de réussite

→ Le Groupement d'intérêt public (Gip) - Action culturelle milieu scolaire d'Alsace (Acmisa)<sup>6</sup> mentionne dans un guide des bonnes pratiques en février 2023 :

- S'inscrire dans le **référentiel de l'éducation artistique et culturelle**
- Permettre à **l'artiste** de développer un processus de création et de médiation indispensable dans un lieu spécifique
- Permettre **aux jeunes** de découvrir la démarche de création, d'expérimenter une démarche artistique, de rencontrer au plus près l'artiste et son œuvre et de se familiariser avec l'imaginaire des artistes
- Permettre à **l'équipe enseignante** de rencontrer un artiste et sa création, d'échanger avec lui, de s'ouvrir à un autre univers ; de poser un autre regard sur le monde et sur les élèves
- Permettre un lien avec des **familles**, le territoire grâce au projet de création, de médiation et de diffusion de l'œuvre.

→ En Allemagne, le programme Klaus, dans la période 2015-2018, a formalisé une méthodologie pour la mise en œuvre d'une offre culturelle de qualité dans les écoles. Il souligne les conditions de réussite suivantes :

- du point de vue des artistes`
  - Leur expérience à travers des études d'arts ou de pédagogie des arts
  - Des pratiques artistiques développées
  - **Une pratique artistique variée et tournée vers les jeunes**
- du point de vue de l'école
  - Des aptitudes pédagogiques de terrains et de cours d'arts envers les jeunes
  - Une capacité à s'engager à respecter les règles de l'école
  - **Un plaisir à travailler avec les enfants et les jeunes**
- du point de vue pratique
  - Une volonté de travailler à l'école et de pratiquer des activités artistiques
  - Au moins une présence en atelier de 3 jours par semaine pour assurer la plus grande fréquentation par les élèves
  - **Un travail de coordination nécessaire entre les artistes et les enseignants avec l'intervention d'un médiateur.**

<sup>6</sup> Acmia est un outil de pilotage et de gestion des politiques concertées en matière d'éducation artistique et culturelle unique en France. Il est un espace de partenariats entre les services de l'Etat (académie de Strasbourg et Drac Grand Est), des collectivités territoriales (Villes de Colmar, Mulhouse et Strasbourg) et un mécène, le Crédit mutuel enseignant. Il a pour mission de favoriser l'égal accès à la culture ; d'équilibrer l'offre culturelle sur le territoire ; d'encourager l'innovation pédagogique et financer des projets pour compléter des dispositifs nationaux et académiques.

Sur la base des nombreux retours d'expériences que nous avons analysés, nous pourrions synthétiser les **points d'attention** suivants pour la mise en œuvre d'une RAMS, points d'attention qui d'ailleurs doivent figurer dans une **convention** à établir avant le démarrage du projet :

- Favoriser l'appropriation du projet par l'ensemble de la communauté éducative
- Porter une grande attention aux conditions d'accueil et de travail des artistes en résidence (temps et espaces dédiés, temps de transmission, rémunération, statut de l'œuvre créée le cas échéant)
- Favoriser une relation centrale entre artistes et enseignants
- Assurer la place et l'expression des élèves
- Un projet partagé entre la direction de l'établissement, les équipes pédagogiques (y compris les assistants) et les artistes intervenants
- Une convention pour clarifier les conditions de réalisation et le rôle de chaque partie prenante
- Des modalités de fin de résidence reposant sur l'ouverture au public
- Le dispositif d'évaluation et les enseignements à en tirer
- Un budget adapté

Ce qui ressort aussi de la littérature consultée est que pour qu'une dynamique se crée et que la RAMS porte ses fruits de façon transversale au sein de l'établissement, **un espace doit être dédié au travail de l'artiste et à ses échanges avec les élèves et le personnel pédagogique.**

Cela a été bien montré dans le programme MAX- Artists in Residence an Schulen<sup>7</sup>- qui s'est déroulé en 2018 dans 17 écoles de Berlin et du Land de Brandenburg. Les RAMS devaient durer au moins 1 an et pouvaient se dérouler sur 4 ans. Les artistes ont été sélectionnés par un jury composé de membres de la Brandenburger Tor Stiftung qui soutient le projet et par deux enseignants en art de l'université de Berlin. Elles concernaient à la fois les arts graphiques et le spectacle vivant. L'atelier de l'artiste délocalisé dans l'établissement scolaire a été pointé comme la clef de voute du dispositif. Il est en effet le garant de la création d'un espace-temps favorable à l'expression, l'expérimentation, la créativité mais aussi à l'apprentissage par les erreurs. En ce sens, il est un espace de liberté pour les parties prenantes.

Si l'espace est le point d'orgue de la RAMS, des variantes peuvent s'observer.

### 1.3. Des variantes organisationnelles

#### - **nature de la résidence**

On parle de « résidences de contreparties » lorsqu'il s'agit de prestations envers les élèves en contrepartie de moyens alloués pour un projet de création ou de diffusion sur un territoire. « La résidence d'implication » est, quant à elle, un projet qui se nourrit des liens avec les populations, ici les jeunes, voire qui inclut leur participation à la création.

A nos yeux, la RAMS doit garantir un temps de recherche, de création en tout cas de travail pour l'artiste. L'implication des jeunes sous forme de co-création d'une œuvre n'est pas nécessaire. L'essentiel réside dans les phases d'observation, d'échanges et d'expérimentation entre l'artiste et les élèves.

#### - **niveau scolaire**

Il s'agit essentiellement du **fondamental** et du **secondaire, dans la tranche des 12-15 ans**, en France notamment mais la Kita et l'école maternelle sont concernées, respectivement en Allemagne et en Belgique

<sup>7</sup> Max – Artists in Residence an Grundschulen – Warum wir unbedingt Künstlerinnen und Künstler and Grundschulen brauchen, *Ibid.*

- **disciplines**

Une enquête conjointement menée par les ministères de l'Éducation nationale et de la Culture en France dresse un état des lieux de l'éducation artistique et culturelle dans les écoles et les collèges portant sur les chiffres de l'année scolaire 2018-2019 (celle qui reste la référence avant la période marquée par la pandémie de la Covid 19). Elle les éléments suivants à propos des RAMS<sup>8</sup>. Elles concernent 9% des écoles et 21% des collèges. Les domaines de prédilection sont la musique et les arts plastiques pour les écoles (38 et 36%), les arts plastiques, la musique et le théâtre pour les collèges (28, 26 et 24%). La danse, le patrimoine, et l'écriture arrivent en 3<sup>e</sup> position pour les deux niveaux et le cinéma et l'audiovisuel en 4<sup>e</sup> position.

- **durée et budget de la résidence :**

Il peut s'agir selon les dispositifs d'une période allant de quelques semaines à plusieurs années avec des modalités de temps de présence variables.

➔ dans le cadre des bonnes pratiques à Metz

- Une résidence **de courte durée** est de 3 mois maximum. Elle implique 20h de présence par classe ou 15h si plusieurs classes. Le budget prévu est de 4.000 euros maximum.
- Une résidence de **longue durée** est de 6 mois maximum, il s'agit de 40h à 50h selon le même principe et d'un budget de 7.000 euros maximum.

➔ Dans les derniers appels à projets de RAMS dans les **académies de Poitiers et de Strasbourg**<sup>9</sup>

- La durée proposée était entre 80 et 90 heures
- **Le coût horaire était de 60 euros TTC**
- Le financement peut provenir des directions territoriales en matière de culture (DRAC- Direction Régionale des Affaires Culturelles) et/ou de celles en matière d'éducation (DAAC-Délégation Académiques aux Arts et à la Culture)

➔ Dans le cadre des pratiques en Wallonie

- La **durée minimum est de 30h** par classe et de 90h pour une école<sup>10</sup>
- Le budget maximum par école est de 6.750 euros

➔ Dans le programme Max à Berlin, il a été recommandé que la RAMS ait lieu sur **deux années scolaires** au lieu de seulement une. Sur une telle durée, elle permet l'établissement de relations de confiance entre les artistes et les élèves, seules capables d'assurer un ancrage d'une formation esthétique .

- **présence d'un médiateur :**

Ce n'est pas obligatoire mais recommandé lorsque les enseignants ne se sentent pas en capacité d'accompagner seuls les élèves dans la relation avec l'artiste.

Au minimum, il est recommandé qu'il y ait une personne de référence au sein de l'établissement à la fois pour les artistes et pour les échanges entre eux et les élèves<sup>11</sup>.

<sup>8</sup> Cité par ArtCena, Centre national des arts du cirque, de la rue et du théâtre. <https://www.artcena.fr/actualites/vie-professionnelle/education-artistique-et-culturelle-eac-lecole-et-au-college-les>.

<sup>9</sup> Appel à candidature de Acmisa pour l'année scolaire 2023-2024.

<sup>10</sup> Sur la base de la circulaire 6942 de 2019.

<sup>11</sup> « Klaus fragt nach. Einblick in die wissenschaftliche Begleitforschung des Artists-in-Residence-Programms Klaus, " *Ibid*, pp. 13.

Pour conclure sur ce point, des variantes nous semblent poser un cadre assez flexible, susceptible d'être adapté aux différents contextes d'expérimentation et de mise en œuvre, pour peu qu'on ait à l'esprit certains enjeux.

#### 1.4. Les enjeux fondamentaux

Comme pour tout partenariat ou toute initiative qui vise à faire le lien entre deux mondes, fonctionnant chacun avec ses codes, ses objectifs et ses contraintes, il y a un risque de dissolution des priorités de l'un ou de l'autre. Ici, l'enjeu des RAMS est de veiller, grâce à un cadre à définir en amont, au respect de la pluralité des intervenants et au processus en cours pour les jeunes.

##### - Ne pas perdre de vue le travail de l'artiste

<p>● <b>OBSERVATION/INTERPRÉTATION</b></p>	<p>Durant l'action, c'est moins au langage verbal que je me réfère qu'à la capacité d'un enfant à réagir physiquement, à appréhender ce qui va se passer, à prédire, à comprendre d'où ça vient, à sentir les mouvements ou les transformations. Petits ou grands parleurs sont sur un pied d'égalité car l'appréhension d'un matériau ou d'un comportement physique n'appelle pas tout de suite le langage. On voit l'attention ou la concentration sur l'expression de leur visage, sur leurs réactions physiques, sur leur agilité ou les gestes de précaution, les précisions d'une manipulation, d'une observation.</p>	<p>Alors la langue ne revient pas directement et automatiquement aux grands parleurs. Au contraire, ce sont ceux qui auront été le plus intensivement dans l'expérience qui auront les premiers mots justes sur l'expression. Ce n'est pas non plus la connaissance plus avancée de certains par rapport à d'autres, qui est mise en avant ; à cet endroit, elle ne sert pas. Dans l'action, on est donc moins sur une mobilisation de l'acquis, que la capacité à apprendre, découvrir, mettre en jeu sa sensibilité.</p> <p style="text-align: right;"><b>Linda SANCHEZ</b>, artiste (France)</p>
--	--	---

Témoignage dans le cadre du projet d'évaluation cARTable d'Europe.

Le risque a été formulé à plusieurs reprises d'une instrumentalisation<sup>12</sup> voire hyperinstrumentalisation<sup>13</sup> de la culture dans de tels dispositifs. Cela s'explique par le fait que l'éducation artistique et culturelle a avoir avec, d'une part, un enjeu de démocratisation - celui de l'accès à la culture et par là d'inclusion par la culture - et, d'autre part, avec un enjeu de refondation de l'école - dans un souci de réussite scolaire qui doit être repensée en tenant compte des évolutions de nos sociétés. Nous nous situons donc dans une perspective politique au sens noble du terme mais qui comprend des paradoxes.

Et cela peut engendrer les dérives suivantes :

- l'œuvre et la création ne sont plus au centre du processus
- le but recherché est désormais celui de l'inclusion, de l'égalité des chances, de l'intégration avec le paradoxe de faire un enfant- citoyen qui accepte les règles et les normes. Le projet politique l'emporte.
- l'individuation extrême de l'enfant dont on recherche le développement personnel par la pratique artistique alors que l'on vise également sa socialisation.

L'autre enjeu, mais qui peut être aussi un garde-fou, s'il est bien maîtrisé est l'engagement de toute la communauté éducative.

<sup>12</sup> Sandrine Bobin et Dominique Robin, sociologues, Université Paris-Est Créteil Val de Marne, « Éducation culturelle : que sont les résidences d'artistes ? », *Theconversation.com*, 2020.

<sup>13</sup> Guy Saez, "Vers un hyper instrumentalisme des politiques culturelles », *revue Telos.eu*, novembre 2022.

- **Convaincre l'ensemble des acteurs de la communauté éducative**

Le caractère innovant des RAMS comme nous l'avons vu plus haut tient à la communauté qu'elles sont censées fédérer autour d'elles. Dans de nombreux cas, c'est un véritable enjeu tant la place de l'art est loin d'être centrale dans le système éducatif conventionnel. Voir dans la pratique artistique une opportunité d'apprentissage, de formation, de découverte de l'autre et de développement personnel, n'est pas une évidence. Se dire que l'art est un vecteur pour parler de géographie, d'histoire ou de mathématiques n'est pas non plus donné à tout le monde.

Pour cela les RAMS doivent s'inscrire dans une approche plus large d'éducation artistique et culturelle, dans le cadre de laquelle tous les membres de la communauté éducative sont sensibilisés à l'importance de la culture comme l'évoque la notion allemande de « Kultur macht Schule ». (voir plus bas)

Au cœur de ce processus se trouve l'élève qui par la participation à une RAMS doit pouvoir certes développer ses capacités de réflexion et son sens critique mais qui doit avant tout pouvoir exprimer des idées, des émotions, ressentir du plaisir et renforcer sa confiance en soi.

Je dois bien vous avouer que j'ai démarré ce projet avec un certain scepticisme. Déformé, je le pense, par une carrière permanente chez les « grands » du primaire où l'échéance du CEB (certificat d'étude de base) ne laisse que trop peu de temps aux matières non évaluées lors de cette semaine de certification. Mais au fil du temps, j'ai pu me rendre compte de l'intérêt du « monde » artistique tant auprès des enfants que des enseignants de la section maternelle. En effet, en entrant dans ces classes, il est évident de constater l'apport de ces artistes « pédagogues » auprès des enfants et des enseignants. Comment ne pas se rendre compte de l'importance des artistes dans l'épanouissement des enfants mais aussi de l'enseignant qui, grâce à ces séances, intègre de nouvelles pratiques presque au quotidien à l'intérieur de sa classe. En ma qualité de directeur, mon souhait le plus cher est à présent d'encourager tous les membres de mon équipe à participer à de tels échanges.

**Patrick HANCART**,  
directeur de l'école communale  
de Saint-Vaast (Belgique)

J'ai l'impression qu'à travers un projet artistique, l'enseignant peut être spectateur de l'élève-acteur. En regardant, en écoutant, en observant et en n'étant pas maître de la « matière », il peut vivre les échanges et les émotions qui se tissent dans le groupe-classe. Personnellement, le fait de ne pas devoir transmettre un savoir qui occupe tout mon esprit a laissé place à d'autres grilles de lecture que celles utilisées d'habitude pour évaluer ou comprendre l'enfant.

Le lâcher-prise qui m'habite lors de ces activités artistiques menées par des professionnels me permet de ressentir, avec tous mes sens, la relation entre moi et ma classe et aussi entre les enfants.

On ne me demande pas d'être arbitre, critique, juge... Je peux laisser venir à moi toutes les vues périphériques qui sont tellement utiles et nécessaires pour un regard juste.

Mon intégration au groupe-classe appelle une certaine complicité, une forme de tolérance et de respect. Je deviens comme eux ; j'apprends et je danse !

**Marie-Laurence JADOT**,  
enseignante de l'école libre de Saint-Vaast (Belgique)

● **Enfant, passeur de culture**

Si l'art à l'école transforme une classe en une communauté d'apprenants (adultes et enfants se transmettant communément des choses, laissant chacun une empreinte sur l'autre), l'art à l'école permet aussi à l'enfant de devenir passeur de culture envers ses pairs, ses parents, sa famille...

La présence de l'artiste donne à voir, à communiquer, à partager avec les parents. Si l'ouverture aux parents tout au long de l'expérience artistique peut prendre des formes très variées (écrites, orales, visuelles, corporelles...), elle leur donne aussi une place au cœur du projet et leur permet une immersion pour un temps.

Lors de « Fête des lumières, faites des ombres ! » à l'école Combe Blanche, j'ai été témoin de cette relation privilégiée, de la place donnée aux parents dans la résidence d'artiste. Beaucoup ont saisi l'invitation faite d'expérimenter à leur tour, d'être acteurs portés par l'enthousiasme des enfants-élèves devenus passeurs de leurs expérimentations artistiques. Ces temps partagés, sensibles semblent comme autant de moteurs de la relation école-parents-enfants mais aussi de la relation des parents à la cité culturelle. Ainsi est-il permis d'envisager les parents comme destinataires du dispositif ?

**Marie CANONNE**, médiatrice culturelle  
aux musées Gadagne (France)

Témoignages dans le cadre du projet d'évaluation cARTable d'Europe.

La mise en œuvre de RAMS pose dès lors aussi la question de la formation des enseignants en éducation artistique et culturelle afin d'offrir aux élèves un parcours complet depuis la petite enfance. On parle en France de PEAC (parcours d'éducation artistique et culturelle) et en Belgique de PECA (parcours d'éducation culturelle et artistique).

« La difficulté sera de nourrir ce terreau-là. Sur deux plans, selon moi. Premièrement : assurer la curiosité culturelle et artistique qu'ils soient futurs profs de langue, de math, de français ou de musique, travailler avec eux la dimension culturelle et artistique de leurs propres apprentissages. Le deuxième plan est le travail de la confiance. Aujourd'hui – et c'est un défi – vu l'exigence du métier, sa complexité, la diversité des publics à laquelle ils font face, quand on leur parle du PECA, ils répondent : « Pitié, n'en rajoutez plus ! ». Le challenge est d'introduire l'élément transversal au sein de l'enseignement. J'ai rencontré une institutrice qui enseignait la géométrie avec un tableau de Sonia Delaunay. En cherchant sur internet « géométrie et art », elle est tombée sur Calder, Delaunay, Miro, Mondrian,... et a préféré utiliser ces peintures plutôt que dessiner des cercles au tableau. De plus, cela ne la bousculait pas car elle n'analysait pas les tableaux mais les utilisait pour ses compétences mathématiques. C'est un bel exemple (gratuit) de PECA. » Catherine Stilmant, directrice du chantier PECA dans la Fédération Wallonie-Bruxelles.

**On l'aura donc compris, il s'agit d'un chantier de grande ampleur.** A la lecture du titre d'un article de 2013 en France, "Education artistique et culturelle : un « parcours » de combattants"<sup>14</sup>, nous pourrions être découragés par l'ampleur de la tâche. Au contraire, nous pouvons y voir un défi stimulant à relever. Nous disposons à présent de nombreux exemples concrets et d'analyses suffisantes qui pourraient nous permettre de concevoir et tester une voie adaptée au contexte luxembourgeois. Cela nous semble possible à partir de projets pilotes menés par des enseignants déjà sensibilisés à l'EAC et notamment grâce à la dimension formatrice des RAMS elles-mêmes. C'est la force émancipatrice de la culture pour les enfants et les jeunes - qui sont en train de se construire en tant qu'individus mais aussi en tant que citoyens - qu'il faut garder à l'esprit pour avancer.

Nous proposons dans une deuxième partie de présenter les dynamiques et acteurs qui ont présidé à la reconnaissance de l'importance de l'EAC et des RAMS dans trois contextes nationaux avant de voir les modalités de mise en œuvre au Luxembourg.

## 2- Les cadres nationaux de mise en œuvre

En France, le dispositif des RAMS est parti de quelques expériences locales que les autorités nationales ont cherché assez vite à modéliser. Ensuite, il a fait l'objet d'une appropriation par les instances régionales (Rectorat et Drac – directions régionales de l'action culturelle) et plus récemment par les communes, sous le label du « 100% EAC ».

Nous avons vu qu'en Allemagne, les initiatives sont conceptualisées au niveau des Länder et de certaines villes et ce en écho à une vision fédérale d'éducation culturelle. Enfin en Belgique, le rôle des provinces et des communes est également crucial en coopération avec des structures culturelles.

« La Ville de Lyon s'est délibérément engagée en 2002 avec Enfance, Art et Langages sur la voie d'une école créative et innovante pour le bénéfice et le plaisir des plus jeunes enfants scolarisés notamment dans les quartiers les plus en difficultés sociales ou économiques. Installer dans la durée des artistes en écoles maternelles, c'était parier sur l'intérêt de l'art et de la création comme langage sensible et fondateur pour l'enfant. » Yves Fournel adjoint au maire de Lyon chargé de l'éducation, la Petite Enfance et la Place de l'enfant dans la ville.

Au final, l'importance semble résider dans le fait que l'initiative ait pu être pensée à un niveau étatique afin que les grands principes en soient définis et qu'ensuite une certaine flexibilité puisse exister dans la mise en œuvre. Il nous semble donc qu'il vaut mieux parler d'un écosystème propice à la mise en place des RAMS que d'un modèle<sup>15</sup>. Nous proposons d'en présenter trois.

### 2.1. Les acteurs de l'EAC en France

- L'EAC est très développée et ses succès résident dès le début sur un travail commun entre les ministères de la culture et celui de l'éducation.
- Historiquement, les deux fonctionnaient de manière très distincte au moment de la création du Ministère de la Culture par André Malraux en 1959
- Mais la coopération s'est mise en place dans les années 1970 : la coordination entre les deux Ministères (aux logiques d'abord opposées) a permis des avancées, concrétisées par des « professeurs relais » dans les établissements scolaires et des médiateurs culturels dans les institutions culturelles.
- Le cadre de l'EAC est posé en 1983 tandis que les premières RAMS voient le jour en 1985 au gré d'une convention.

<sup>14</sup> Jean-Gabriel Carasso, « Éducation artistique et culturelle : un parcours de combattants ! », *L'Observatoire*, 2013/1, Editions Observatoire des politiques culturelles, pp. 81-84.

<sup>15</sup> « les dispositions importent plus que les dispositifs », Jean Gabriel Carasso, *Ibid.*

- La Convention pour le Développement de l'Action culturelle en Milieu scolaire de 1985 entre le Directeur Régional des Affaires culturelles et les trois Recteurs des Académies d'Ile de France à laquelle les services centraux des deux ministères ont également largement participé, est la première concrétisation du Protocole d'Accord interministériel du 25 avril 1983.
- Le projet « Entrez les artistes », mis au point et coordonné par l'agence culturelle « Savoir au présent », et à la demande des ministères de la Culture, de l'Education nationale et de l'Agriculture, ce programme mettait à la disposition de l'artiste pendant un an un atelier dans un collège ou un lycée ainsi qu'une bourse. Il était reconnu comme tel et n'avait pas d'obligation pédagogique.
- Les expériences se sont généralisées dans les années 1990.
- A été créé en 2005, un Haut Conseil de l'EAC, pour assurer la promotion des arts à l'école. C'est une instance collégiale coprésidée par les ministres de la Culture, de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports.
- M. Emmanuel Ethis, recteur de la région académique de Bretagne, sociologue, spécialiste des publics des festivals, en est le vice-président.
- Aujourd'hui siègent également des membres des Ministères de la Ville et de la Famille ainsi que 10 représentants de collectivités territoriales et 9 personnalités qualifiées dont 2 parents d'élèves.
- En 2013, adoption d'un plan national pour l'éducation culturelle et artistique.
- C'est le Haut conseil qui est à l'origine en 2016 de l'élaboration de la Charte pour l'EAC
- A cela s'ajoute l'INSEAC, l'Institut national supérieur de l'éducation artistique et culturel au sein du Centre National des Arts et Métiers qui anime un réseau de recherche et d'études et qui pilote un laboratoire d'expérimentation.

## 2.2. Les acteurs de l'EAC en Allemagne

Si l'on pourrait penser un peu facilement que le modèle allemand est moins centralisé que celui ayant cours en France, il s'avère qu'en matière d'éducation artistique, les enjeux ont été saisis au niveau fédéral avant d'être portés et mis en œuvre au niveau de chaque État fédéré.

« Contrairement aux idées reçues, l'égalité en termes d'éducation et de droit à la participation culturelle ne va pas de soi en Allemagne, raison pour laquelle de multiples acteurs s'engagent sur ce terrain afin de faciliter l'accès des enfants et adolescents aux pratiques artistiques (tous domaines confondus) et de leur faire bénéficier des effets positifs. Un effort particulier est fait en direction des jeunes issus de familles fragilisées, éloignées de l'offre culturelle et artistique. » in *Les actes du séminaire des 25 et 26 février 2011 à Dijon*, « Education formelle et non formelle, en France et en Allemagne, quelles complémentarités ? »

Dans ce contexte spécifique, l'EAC est à la fois menée à travers une vision nationale et par l'appui à des acteurs de terrain, ce qui est sans doute une des clefs de réussite de tels projets.

« En Allemagne, nous disposons d'une loi qui accorde un rôle politique à la **Fédération allemande pour l'éducation artistique de la jeunesse (BKJ)** : il s'agit de la loi d'aide à l'enfance et à la jeunesse qui prévoit notamment une éducation artistique et culturelle pour les enfants et les jeunes. Cette loi fédérale a été reprise dans de nombreuses lois dans les Länder. Celles-ci ont pour objectif de soutenir les enfants et les jeunes pour qu'ils puissent devenir membres à part entière (et épanouis) de la société. Ces lois décrivent entre autres les droits des enfants et déterminent certaines missions : l'éducation civique des enfants et des jeunes, l'éducation sportive, mais aussi l'éducation artistique et culturelle. C'est l'une des rares obligations fixées sur le plan juridique par l'État allemand dans le domaine culturel. Cela explique pourquoi la BKJ a une telle influence et pourquoi aussi ces associations sont si bien organisées : la loi les autorise à prendre position et à intervenir ». L'éducation artistique et culturelle, mesure de la place de l'enfant dans les sociétés. Entretien avec Wolfgang Schneider, Propos recueillis par François Fogel, in *L'Observatoire*, 2015/1 (N° 46), PP.49-52

La BKJ chapeaute plus de 50 organisations membres qui représentent les différents champs d'action de la pédagogie artistique, des disciplines culturelles et de l'éducation culturelle sur tout le territoire allemand. Ces institutions, organismes professionnels et fédérations régionales, sont actives dans les domaines de la musique, du jeu, du théâtre, de la danse, des arts plastiques, des

médias, du musée, de la littérature, de la photographie, du cinéma, du cirque et de la formation en pédagogie artistique. La BKJ défend leurs intérêts et ceux de l'EAC au niveau régional, national et international. Elle est l'interlocutrice privilégiée du Ministère allemand pour la Jeunesse pour les questions d'éducation artistique et culturelle et est financée par celui-ci<sup>16</sup>.

« Le département Kultur macht Schule est directement chargé de développer ce type de coopérations sur le territoire et dispose de plusieurs leviers : concours MIXED UP, « agents culturels » pour écoles créatives (Kulturagenten für kreative Schulen), comité d'experts, évaluations, etc. Le portail Internet du département offre à chacun la possibilité de s'informer sur les différents projets menés ». In *Les actes du séminaire des 25 et 26 février 2011 à Dijon*, « Education formelle et non formelle, en France et en Allemagne, quelles complémentarités ? »

**Une des spécificités du contexte allemand** est l'implication de nombreuses fondations dans la vie sociale, politique et culturelle. Dans le domaine qui nous concerne dans ce rapport, il s'avère que plusieurs fondations sont impliquées dans la mise en œuvre, l'évaluation et la conceptualisation d'initiatives en matière de résidences d'artistes en milieu scolaire. C'est notamment le cas de la *BranderburgerTor Stiftung* (Max – Artists in Residence an Grundschulen) et de la *Mercator Stiftung* (Klaus Program) comme mentionné plus haut. Cela peut être une donnée inspirante pour le contexte Luxembourgeois.

### 2.3. Les acteurs de l'écosystème de l'EAC en Belgique

En Belgique, le fait que la culture n'est plus une compétence fédérale depuis 1989, implique une prise en charge plus grande au niveau des 3 communautés avec l'implication d'acteurs régionaux, comme dans ce projet, à travers le Centre Dramatique de Wallonie pour l'enfance et la jeunesse, présent aux côtés des écoles mais aussi des communes. L'expérience dans la ville de la Louvière citée plus haut révèle un engagement important et essentiel des élus locaux. Ayant la responsabilité de l'éducation au niveau du fondamental, leur soutien à de tels initiatives est essentiel.

« Ce processus (la RAMS) ambitionne de forger de futurs citoyens plus réflexifs, plus sensibles et, en définitive, plus critiques. Ce projet a relevé l'enjeu du « sensible », à la fois corps et esprit, comme compétence fondamentale dans la construction sociale de l'individu. Nul besoin de rappeler que les valeurs et les compétences acquises dans la pratique des arts servent la vie quotidienne. Elles servent aussi au plus près le développement de l'élève et, plus globalement, de l'enfant dans une approche de « l'intégralité du corps » : cognition, perception, sensibilité, action déterminant les choix. » Michel Di Mattia, échevin de l'Enseignement, des Bibliothèques, de la Santé et de la Santé à l'école de la Ville de La Louvière

Mais comme nous l'avons vu pour la France et l'Allemagne, **un référentiel au niveau national** est une des conditions de réussite d'un tel projet dans la mesure où il engage un ensemble d'acteurs assez large. C'est à ce titre que la notion de PECA, de Parcours d'Education Culturelle et Artistique est pertinente car elle permet de rendre pleinement légitime la mise en œuvre de RAMS.

Dès lors, le Luxembourg pourrait être à même de s'inspirer de ces expériences pour établir son propre référentiel. Dans ce contexte, la Fondation Sommer se propose de soutenir des projets pilotes lors d'une phase exploratoire.

<sup>16</sup> Selon les statuts mêmes de la BJK - <https://www.bkj.de/fr/international/>

### **3- Elements pour une mise en œuvre de résidences d'artistes en milieu scolaire au Luxembourg**

Le travail de la fondation a déjà permis de : 1/ soutenir des projets d'éducation artistique et culturelle visant l'empowerment des enfants et des jeunes 2/ collecter des témoignages via des rencontres 3/ susciter des initiatives en matière de RAMS.

Les rencontres que nous avons organisées sur la médiation culturelle, l'éducation artistique et plus spécifiquement sur le dispositif des RAMS a déjà porté ses fruits sur le thème qui nous préoccupe.

#### **3.1. Partage d'expériences**

##### **- Lycée français Vauban**

Le Lycée Vauban, en tant que Lycée français au Luxembourg, a plusieurs projets qui permettent de faire vivre les arts et la culture au sein de l'établissement. La Fondation Sommer a soutenu trois projets, notamment en danse contemporaine. Le dernier, « Danseurs à l'école », a rencontré un vif succès tant auprès des élèves du secondaire, des enseignants de différentes disciplines et des artistes. Il s'agit notamment de la compagnie In Situ/Artezia qui a réalisé une résidence de création d'une semaine au sein du Lycée. Les témoignages de tous les participants sont très éclairants :

- Pour les artistes, il s'agit de très bonnes conditions de travail et de création ; les temps d'échanges avec les jeunes font évoluer leurs regards sur leur propres pratiques et constituent une expérience enrichissante
- La présence dans le lycée pendant une semaine leur permet aussi d'établir des relations de confiance avec les jeunes qui pour certains, au détour d'un déjeuner à la cantine, osent poser des questions sur le « métier » de danseur
- Les jeunes, même les plus timides, osent expérimenter des choses dans les ateliers, quand pour les élèves de la section danse, il s'agit d'apprendre aux côtés de professionnels

Pour les enseignantes de danse c'est une autre façon d'engager les jeunes dans la discipline, y compris avec des activités en dehors des murs de l'institution et c'est pour elles aussi une façon de continuer à se former.

- Enfin, c'est un bénéfice pour l'établissement puisque des enseignants d'autres matières montent des projets autour de la danse.

La compagnie n'a pas eu recours à un médiateur pour le projet car la danseuse et chorégraphe de la compagnie Art in Situ/Artezia, Jennifer Gohier, est rompue depuis longtemps à l'éducation artistique et culturelle, notamment via son expérience en Lorraine dans de nombreux établissements scolaires. Ses expériences récentes s'inscrivent notamment à Metz, dans le programme 100% EAC.

Le Lycée Vauban a mené début 2023 un projet de création transdisciplinaire, soutenu par la Fondation Sommer, qui s'appelle « Exil(s) ». Si cela relève davantage du laboratoire car le processus s'étend sur plusieurs mois avec une présence discontinue de différents artistes, on retrouve la finalité et certains aspects méthodologiques de la résidence d'artiste en milieu scolaire.

La Fondation Sommer a proposé à l'équipe pédagogique de tester avec ce projet son outil de mesure d'impact des projets. A travers ce prisme, il sera ainsi également possible d'évaluer plus en détails le déroulement du projet, ses forces et ses faiblesses.

- **Neimënster**

Les artistes Dan Tanson, Nicole Bausch et Pol Belardi étaient en résidence à Neimënster. Leur projet était de concevoir un spectacle jeune public inspiré et testé auprès des enfants. La création s'est faite en luxembourgeois et les artistes sont intervenus en classe, accompagnés de la pédagogue de théâtre, Milla Trausch. Celle-ci a été précieuse pour le travail de médiation entre

les artistes, les élèves et les enseignants. Nous avons plus particulièrement recueilli le témoignage de l'enseignante de l'école de Bonnevoie, impliquée dans le projet. Il s'agissait pour elle d'une première mais elle a décidé de tenter l'aventure avec ses élèves, qui ont tout de suite été très motivés. Ils attendaient chaque séance avec impatience. Le projet s'est déroulé sur un trimestre à raison de 10 heures de présence en classe. Tous se sont vite sentis en confiance avec Nicole Bausch et Milla Trausch, y compris pour raconter les « bêtises » qu'ils aiment bien faire et qui ont servi de matière à l'écriture du spectacle. Elle a découvert de nouveaux côtés chez ses élèves, surtout chez ceux qui sont d'habitude un peu plus timides, et serait tentée par une expérience de RAMS pour aller plus loin dans la démarche.

### 3.2. Les enseignements

Un nombre d'enseignements ont été tirés de ces deux expériences mais aussi d'ateliers artistiques en classe dont l'objectif converge, dans une certaine mesure, avec ceux d'une RAMS.

« Les ateliers avec Z-Art, dirigés par Giovanni Zazzera, ont été très intéressants. Giovanni et ses artistes avaient pris la direction de la classe. Ils ont tous fait preuve d'une grande sensibilité et ont immédiatement créé un climat agréable. Les danseurs et les élèves étaient très réceptifs. Cela m'a permis, en tant qu'enseignante, d'observer les enfants pendant ces cours. C'était très instructif de voir les enfants dans ce cadre. Certains élèves, qui sont habituellement très réservés, étaient déjà prêts à jouer après peu de temps. D'autres enfants ont tout de suite participé et on a pu constater à quel point ils appréciaient rapidement ce changement par rapport au quotidien scolaire. Pendant les différents ateliers, les enfants ont été encouragés à travailler de manière créative, que ce soit en participant à la conception des vêtements ou en apportant leurs mouvements pour les danses. Ils ont été pris au sérieux, ce qui les a incités à devenir de plus en plus actifs.

Je suis d'avis que de tels ateliers devraient avoir lieu plus souvent dans les écoles avec des artistes. Les enfants ont besoin de modèles pour réaliser leurs rêves. Ils ont été tellement enthousiasmés par les artistes, qui n'ont cessé d'expliquer aux enfants combien de travail est lié à l'art. Mais ils leur ont aussi appris à ne jamais abandonner et à réaliser leurs rêves ». Josiane Becker-Thilmany, enseignante à l'école du Bruch à Esch-sur-Alzette, dans le cadre de l'activité pédagogique du projet *Chuuu* de la Compagnie Z Art, soutenu par la Fondation Sommer.

- **Artistes et jeunes au cœur du dispositif**

- C'est l'artiste qui délocalise son atelier dans un établissement scolaire
- Il doit s'adapter aussi aux réalités de l'école (Jennifer Gohier mentionne une petite salle polyvalente dans sa résidence actuelle)
- Pour une résidence traditionnelle, il faut respecter le désir ou non de l'artiste d'ouvrir des temps au public et notamment aux jeunes ; et trouver avec lui/elle la bonne forme pour le faire
- Phase d'observation du travail de création par les jeunes puis phase d'expérimentation
- Un médiateur, un pédagogue de théâtre peut intervenir pour rassurer les artistes et/ou les enseignants (cela a été apprécié à Bonnevoie)

- **La notion de temporalité est importante**

- Pour que l'artiste s'installe dans le lieu
- Pour que les jeunes se sentent à l'aise en sa présence
- Quand cela « prend » bien, ils osent s'exprimer, poser des questions
- Réussite : quand tous les élèves parviennent à trouver leur place dans le projet
- C'est un temps suspendu pour les enseignants qui découvrent les jeunes sous un autre jour et sans être dans une posture d'évaluateur

- **L'importance d'un projet d'établissement**

- Pour que cela réussisse cela doit être porté par l'établissement
- Pour rendre l'activité légitime aux yeux de tous et y compris des parents
- Pour que plusieurs enseignants s'en emparent par rapport à leur propre discipline
- Cela demande un travail d'anticipation pour correspondre aussi aux thèmes traités par les enseignants
- La chorégraphe a apprécié le temps long d'un partenariat sur 3 ans avec Vauban

Enfin, des éléments qui nous ont été rapportés plus largement en matière d'éducation artistique et culturelle et de médiation culturelle sont à prendre en considération dans la perspective d'une expérimentation des RAMS au Luxembourg.

- **Les freins identifiés suivants ont été identifiés**

- Le budget

C'est un point essentiel qui peut être conçu de différentes façons. Néanmoins il semble convenu de distinguer des coûts qui relèvent de la résidence elle-même de ceux qui découlent du programme d'éducation culturelle et artistique notamment en termes de cachets. A cela peuvent s'ajouter des frais de restauration, d'achat de matériel, de sorties scolaires. Une répartition peut se faire entre l'artiste, la compagnie et/ou l'institution culturelle régionale impliquée et l'établissement scolaire. Des cofinancements peuvent venir d'instances nationales ou régionales ou de bailleurs privés, tels que les fondations.

- Les nombreuses sollicitations culturelles vis-à-vis des établissements scolaires

Il y a beaucoup d'offres, qu'il faut sélectionner et qui ne sont pas toutes compatibles avec le programme scolaire, et il faut encore trouver les « bons » artistes pour des projets pédagogiques. Certains enseignants connaissent l'outil Kulturama mais avouent agir plutôt en fonction de relations personnelles pour garantir le succès du projet.

- Les lieux

Parfois les écoles n'ont pas de lieu adapté à accueillir un artiste/une production en cours. Même si l'artiste s'adapte, il faut quand même des conditions minimales pour créer une œuvre, surtout au regard de certaines disciplines artistiques.

- Les attentes des parents vis-à-vis des missions de l'école

Souvent les parents peuvent être un frein par peur que les enfants soient détournées du programme s'ils participent à trop de projets et notamment culturels. Une pédagogie est attendue à ce niveau également.

- Manque de vision nationale

On constate l'absence d'une solide vision de l'accès à la culture de manière égalitaire, et en l'occurrence via l'école et un manque de collaboration entre les Ministères de la Culture et de l'Education nationale à ce sujet. A l'inverse, dès qu'une première expérience a été menée, une suite peut plus facilement être envisagée (cf. Ecole de Bonnevoie : si on dispose d'une salle où l'artiste peut s'installer pendant une semaine et accueillir différentes classes).

C'est la raison pour laquelle la Fondation Sommer défend **un parcours culturel et artistique** pour les enfants depuis le plus jeune âge afin que cela fasse partie de leur vie scolaire mais aussi que cela permette aux parents d'en saisir toute l'importance.

Enfin, lors de l'année scolaire 2023-2024, la Fondation Sommer a prévu de s'investir dans le chantier des RAMS. D'une part, elle va soutenir financièrement deux projets expérimentaux et, d'autre part, elle va poursuivre son analyse des conditions d'institutionnalisation de ce dispositif au Luxembourg et se positionner comme force de propositions.

### 3.3. Des projets de RAMS à venir soutenus par la Fondation

#### - Lycée Athénée

Le premier projet est porté conjointement par le Lycée Athénée (la direction, plusieurs professeurs de français et un intervenant en théâtre) et par l'Université du Luxembourg (Master en enseignement secondaire - Langue et littérature françaises. Il s'agira d'une résidence d'auteur en milieu scolaire de Ian de Toffoli qui a déjà une grande expérience du travail avec les jeunes. Elle se déroulera en juin 2024 sur 4 semaines et comprendra plusieurs facettes : une phase d'observation de la vie au lycée par l'auteur sur le thème de l'immersion ; un temps pour le travail créatif de l'auteur ; des ateliers d'écriture avec les élèves ; des sorties dans des institutions théâtrales et des activités de fin de résidence.

Ce dispositif novateur est pensé pour permettre l'expérimentation de la littérature française non pas comme une simple discipline mais comme une expression artistique. L'enjeu identifié est celui de constituer une équipe autour du projet afin qu'il soit porté par l'ensemble de l'établissement.

De plus, par le partenariat avec l'Université du Luxembourg, est prévu un travail de recherche collaborative afin de proposer aux futurs enseignants une méthode et des outils pour enseigner le français autrement.

#### - Le Lycée des Arts et Métiers (LAM) et Casino – Forum d'art contemporain (Casino)

Le second projet s'inscrit dans la convention de travail entre les deux institutions que sont le LAM et le Casino. Il a été pensé suite à la rencontre professionnelle organisée par la Fondation Sommer sur le sujet des RAMS. Ce sera la première fois que nous soutiendrons une initiative de l'établissement culturel mais en revanche nous avons eu plusieurs collaborations fructueuses avec le LAM.

Le Lycée accueillera donc pendant six semaines une artiste en résidence, Emma Dupré, pour un projet sur le « documentaire animalier » et plus précisément sur les animaux qui sont présents dans notre environnement quotidien sans parfois même qu'on les remarque. C'est dans une approche pluridisciplinaire et dans un souci de création artistique à faible impact environnemental, qu'elle travaillera avec six classes et sera présente dans un lieu dédié du lycée. Un travail collaboratif est prévu pour la conception et la mise en place de l'exposition au sein du Casino Display. Exposer leurs créations dans ce lieu reconnu de l'art contemporain au Luxembourg est évidemment une réelle valorisation de l'implication des jeunes.

Il se pourrait que l'expérimentation soit complétée par une résidence d'artiste de création au sein d'une école fondamentale par le biais d'un nouveau projet de Neimënster mais cela reste à confirmer.

**Dans tous les cas, nous disposons déjà de deux expériences à venir qui se présentent comme prometteuses. Comme il s'agit d'un axe stratégique pour la Fondation Sommer, celle-ci sera impliquée dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des projets afin de s'assurer de la meilleure qualité possible de l'expérimentation en vue d'un travail ultérieur de modélisation.**

### 3.4. Propositions de la Fondation Sommer pour une phase d'expérimentation au Luxembourg

Au cœur de l'approche en termes d'éducation culturelle et artistique et dans l'optique de permettre aux enfants et aux jeunes de s'ouvrir, de créer, de se découvrir, de s'exprimer et de se construire aussi en tant qu'individus et citoyens, les résidences d'artistes en milieu scolaire nous paraissent être un dispositif pertinent à expérimenter au Luxembourg.

Les expériences présentées dans ce rapport, que ce soit en Allemagne, en Belgique ou en France, témoignent d'un net gain pour l'ensemble de la communauté éducative. Nous avons toutefois mis en exergue les points sur lesquels une attention doit être tout particulièrement portée afin d'éviter les écueils de telles initiatives. Les recueils de bonnes pratiques mentionnées dans ces pages sont à ce titre fort utiles.

Dans le cadre des projets pilotes que la Fondation Sommer va soutenir dans les prochains mois, nous veillerons plus précisément à ces points afin que les tests puissent être instructifs, aussi bien pour les établissements scolaires que pour les acteurs politiques.

Nous avons constaté en effet que la mise en œuvre de RAMS soulève des enjeux fondamentaux.

D'un point de vue institutionnel, il s'avère que le lien entre les ministères de l'Enseignement et de la Culture est essentiel, d'une part, pour concevoir le cadre et les enjeux du dispositif, et d'autre part, pour sa mise en œuvre pratique. Nous avons mentionné les implications en termes de formation des personnels, de lieux mis à disposition dans les établissements scolaires, de conventions précises avec les artistes et de sensibilisation du corps enseignant comme des parents. Il s'agit donc d'un projet à haute valeur ajoutée pour les enfants et les jeunes mais qui demande une certaine méthodologie pour porter ses fruits.

Il est aussi intéressant de noter qu'en dépit des tailles de pays, sans commune mesure avec celle du Luxembourg, et des systèmes plus ou moins centralisés, une part non négligeable est laissée au niveau régional/local que ce soit à travers les communes et les structures culturelles ainsi qu'à des acteurs privés comme les fondations – qui peuvent aider en termes de conceptualisation et/ou de financement.

Nous avons conscience que chercher à promouvoir les résidences d'artistes en milieu scolaire, nous nous attelons à un grand chantier, car au-delà de ce dispositif, il s'agit de favoriser les conditions de mise en place et de garantie d'un parcours d'éducation artistique et culturel pour chaque enfant du Grand-Duché. Cela implique de disposer d'enseignants bien outillés pour porter de tels projets, quant à leur discipline, quant à leur projet mais aussi en capacité de mobiliser un établissement pour lui donner le rayonnement et l'impact recherché. La formation est donc un enjeu à prendre en considération, ce qui nécessite une vision à moyen et long terme pour la mise en œuvre d'un tel dispositif. La coopération avec l'Université du Luxembourg quant au volet de formation en EAC des futurs enseignants en littérature française sera précieuse pour prendre aussi en considération les besoins systémiques nécessaires en amont de la généralisation d'un tel dispositif.

**Dans cette perspective, la Fondation Sommer est disposée, en tant qu'acteur privé indépendant, de porter le chantier des RAMS au Luxembourg en partenariat avec toutes les instances qui voudraient bien s'y impliquer.**

D'ores et déjà, la Fondation Sommer a prévu dans le cadre des projets en termes de RAMS qu'elle va soutenir en 2023-2024 de procéder de la façon suivante :

- Accompagner le travail de conception des résidences d'artistes en milieu scolaire
- Observer et analyser le déroulement des projets à travers un référentiel constitué des bonnes pratiques que nous avons identifiées
- Établir un bilan objectif des réussites, des échecs et des points d'amélioration à travers notamment le kit d'outils pour l'évaluation de l'impact des projets dont nous disposons déjà
- Sonder des artistes et des établissements qui pourraient être intéressés par une RAMS
- Formuler des recommandations en vue d'une modélisation du dispositif.

**Les deux expérimentations envisagées pour l'année scolaire 2023-2024 ne seront pas suffisantes mais permettront sans doute de poser quelques jalons. D'autres tests pourraient être effectués en fonction de l'avancée de la réflexion sur le sujet avec les partenaires potentiels.**